
ACTUALITES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

Organisation sanitaire et sociale

Niveau de la contribution du programme 157 "Handicap et dépendance" au fonds d'intervention régional – [Texte intégral](#)

Ordonnance modifiant les délais applicables à diverses procédures en matière sociale et sanitaire afin de faire face aux conséquences de la propagation de l'épidémie de covid-19 – [Texte intégral](#)

Droits des personnes handicapées

Conseil constitutionnel. Décision n° 2020-844 QPC du 19 juin 2020 – [Texte intégral](#)

Enseignement

Bourses et aides aux étudiants. Modalités d'attribution des bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux, des aides au mérite et des aides à la mobilité internationale - année 2020-2021 – [Texte intégral](#) / [Additif](#)

Adaptation pour la session 2020 des épreuves des concours d'admission au cycle de formation des élèves directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social en raison de la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 – [Texte intégral](#)

Ouverture des concours d'admission au cycle de formation des élèves directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social en raison de la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 – [Texte intégral](#)

Travail, Emploi

Fixation au titre de l'année 2020 les tarifs plafonds applicables aux établissements et services – [Texte intégral](#)

Avis de recrutement ouvert aux travailleurs handicapés au titre de l'année 2020 d'inspecteurs de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes – [Texte intégral](#)

Avis de recrutement d'un travailleur handicapé par la voie contractuelle dans le corps des adjoints techniques du ministère de la justice au titre de l'année 2020 – [Texte intégral](#)

Avis de recrutement d'un travailleur handicapé par la voie contractuelle dans le corps des professeurs techniques de la protection judiciaire de la jeunesse au titre de l'année 2020 – [Texte intégral](#)

Avis de recrutement de travailleurs handicapés par la voie contractuelle dans le corps des éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse au titre de l'année 2020 – [Texte intégral](#)

Avis de recrutement d'un travailleur handicapé par la voie contractuelle dans le corps des psychologues de la protection judiciaire de la jeunesse au titre de l'année 2020 – [Texte intégral](#)

ACTUALITES BIBLIOGRAPHIQUES

Référentiel de certification. Services et établissements Polyhandicap – Cap'Handéo

Sous la houlette d'Handéo, un collectif d'acteurs composé de parents, d'associations de familles, de structures sociales et médico-sociales, de médecins et de représentants des pouvoirs publics s'est réuni depuis un an. Ensemble, ils ont mis en exergue les points vitaux de l'accompagnement d'une personne polyhandicapée, quel que soit son âge, sous la forme

de 27 engagements que les ESMS candidats à la certification devront mettre en place et tenir dans la durée. Ces 27 engagements sont regroupés dans un référentiel divisé en six chapitres. Le premier concerne la prise en compte effective des besoins de la personne polyhandicapée (co-évaluation des besoins, co-construction du projet de vie). Le second s'intéresse à l'organisation du travail autour de la personne polyhandicapée (nature et objectif des interventions, lieu et qualité de vie, place du proche aidant, taux d'encadrement, gestion des comportements problèmes...). Le troisième vise à promouvoir un accueil et la diffusion d'informations adaptées. Le quatrième s'intéresse à la formation des professionnels. Le cinquième a pour objectif de recueillir la satisfaction de l'utilisateur afin de proposer des pistes d'amélioration des prestations. Le dernier chapitre est consacré au suivi de la certification. [Handéo, 2020, 60p. – Texte intégral](#)

Emploi et chômage des personnes handicapées. Tableau de bord national – Agefiph, Observatoire de l'emploi et du handicap

En 2019, soit avant la crise sanitaire et économique qui a frappé la France et le monde, les entreprises et les personnes handicapées ont bénéficié d'une conjoncture favorable. Le nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap a diminué pour la première fois plus vite que le tout public (-4 % sur un an contre -3 %) et est passé fin 2019 sous la barre des 500 000 inscrits en catégories A-B-C, soit 8,6 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi. Si la situation s'est (légèrement) améliorée sur la période récente avec également une hausse du taux d'emploi et une baisse du taux de chômage, les personnes handicapées restent fragilisées sur le marché du travail du fait notamment d'un âge élevé (la majorité est âgée de plus de 50 ans) et d'un chômage de longue durée qui continue de progresser avec une ancienneté moyenne d'inscription supérieure à 850 jours. En 2019, l'Agefiph a délivré 223 000 services et aides financières à destination des entreprises et des personnes handicapées. Les Cap emploi ont contribué à 84 658 recrutements de travailleurs handicapés, tous types de contrats confondus, soit une hausse de 0,4 % en un an. La stabilité du nombre de recrutements accompagnés par Cap emploi en 2019 masque une hausse des contrats de courte durée mais une baisse des contrats durables, notamment des CDI (-5 % en un an) alors que, tous publics confondus, l'Acoss a enregistré en 2019 une progression des embauches en CDI de 2,2 %. La dynamique des créations d'activité s'est confirmée en 2019, l'Agefiph ayant aidé financièrement près de 4 000 créateurs, soit une progression de 11 % en un an. Par ailleurs, après une diminution en 2018, le nombre de maintiens dans l'emploi est reparti à la hausse (+8 % en un an), les Cap emploi ayant contribué au maintien dans l'emploi de plus de 21 000 personnes handicapées en 2019 dont 90 % dans le secteur privé. [Agefiph, Etudes et statistiques, 2020, 42p. – Texte intégral](#)

Soins sans consentement et droits fondamentaux – Hazan Adeline

Les visites effectuées par le Contrôleur général des lieux de privation de liberté dans les établissements et services psychiatriques admettant des patients en soins sans consentement l'ont conduit au constat que l'hospitalisation à temps plein s'accompagnait d'atteintes, plus ou moins graves, aux droits des patients, à leur dignité, avec une grande disparité selon les établissements. Interdictions exagérées, enfermements injustifiés, habillements imposés, isolements et contentions banalisées, informations non fournies, sont autant d'atteintes aux droits du patient loin d'être toujours justifiées par son état clinique et qui peuvent être aggravées par des conditions d'hébergement indignes. L'observation de ces disparités, les témoignages, les réflexions offertes permettent d'avancer des explications sur l'origine, les facteurs ou les motivations de ces atteintes aux droits, d'en montrer les effets délétères, tant pour les patients que pour l'institution psychiatrique, et de proposer des pistes d'amélioration recentrant la prise en charge sur un patient sujet de droits. [Editions Dalloz, 2020, 150p. – Fiche détaillée de l'ouvrage](#)

Les inégalités face au risque de détresse psychologique pendant le confinement. Premiers résultats de l'enquête COCLICO du 3 au 14 avril 2020 - Gandré Coralie, Coldefy Magali, Rochereau Thierry (Collab.)

La France fait face à une crise sanitaire sans précédent, liée à l'épidémie de Covid-19, qui a conduit à la mise en place d'un confinement obligatoire à domicile pour toute la population. Or, cette mesure n'est pas sans impact potentiel sur la santé, en particulier la santé mentale. Cette étude a pour objectif de déterminer l'ampleur de la survenue de détresse psychologique dans la population française au cours des premières phases du confinement, et d'en identifier les facteurs associés afin de repérer des populations vulnérables nécessitant un soutien. Une première vague d'enquête internet a été diffusée entre le 3 et le 14 avril 2020 en mobilisant un échantillon de personnes de 18 ans ou plus, représentatives de la population française vivant en ménage ordinaire en France métropolitaine. La survenue d'une détresse psychologique est observée chez un tiers des répondants. Si le fait d'être exposé au virus en constitue un facteur de risque, les conditions et conséquences du confinement semblent jouer le rôle le plus marqué. Certains segments de la population particulièrement à risque ont été identifiés, notamment les femmes, les personnes vivant avec une maladie chronique, celles bénéficiant d'un faible soutien social, celles confinées dans des logements sur-occupés et celles dont la situation financière s'est dégradée. Ces résultats encouragent le développement d'actions ciblées à destination de ces populations, que ce soit pour favoriser leur accès aux soins de santé mentale ou pour modérer l'impact social et économique de nouvelles mesures de confinement si elles devaient être reproduites. [Questions d'économie de la santé, 2020, n° 249, 8p. – Texte intégral](#)

Létalité à 28 jours après un accident vasculaire cérébral selon l'étiologie et le sexe, registre des AVC de Lille, 2008-2017 – Gauthier Victoria, Cotel D., Amouvel P. et al.

Sur 2 933 AVC, les AVC hémorragiques et ischémiques représentaient respectivement 16 % et 84 % des cas et les taux de létalité étaient de 48 % et 15 %. La majorité des décès (75 %) survenait avant 6 jours après un AVC hémorragique et avant 16,5 jours après un AVC ischémique. Les taux de létalité n'étaient pas différents en fonction du sexe après un AVC hémorragique, mais étaient supérieurs chez les femmes par rapport aux hommes (18 % vs 12 % respectivement) après un AVC ischémique. Cette différence disparaissait après ajustement sur l'âge. Parmi les AVC ischémiques, les AVC cardio-emboliques (34 %) et de causes indéterminées (33 %) étaient les plus fréquents avec des taux de létalité respectifs de 16 % et 18 %. Les AVC des grosses artères (11 %) et les AVC lacunaires (10 %) étaient minoritaires avec des taux de létalité de 3 %. [Bulletin épidémiologique hebdomadaire, BEH, 2020, n° 17, pp. 336-343](#) – [Texte intégral](#)

Les retraités et les retraites – édition 2020 – Arnaud Franck (Dir.), Collin Christel (Coord.)

Ce panorama annuel rassemble les éléments de cadrage et les chiffres clés permettant d'appréhender la question des retraites et de l'invalidité, premier poste de dépenses de la protection sociale avec 321 milliards d'euros de pension versés en 2018 (13,7 % du PIB). Fin 2018, 16,4 millions de personnes, résidant en France ou à l'étranger, sont retraitées de droit direct d'au moins un régime français, soit 218 000 personnes de plus que l'année précédente. Ce rythme est proche de ceux observés entre 2012 et 2017. Les nouveaux retraités sont plus nombreux qu'en 2017 (745 000 contre 708 000). La réforme des retraites de 2010 explique principalement les évolutions des effectifs depuis 2010 avec le report progressif de l'âge légal d'ouverture des droits, depuis juillet 2011, et de l'âge d'annulation de la décote (âge automatique du taux plein), depuis juillet 2016. La pension moyenne de droit direct tous régimes confondus s'établit à 1 504 euros bruts mensuels parmi les retraités résidant en France, soit 1 382 euros nets par mois. La pension brute diminue de 1,1 % en euros constants, du fait notamment d'une faible revalorisation des pensions, inférieure à l'inflation – la revalorisation qui aurait normalement dû avoir lieu au 1er octobre 2018 dans les régimes de base ayant été reportée au 1er janvier 2019. La pension nette moyenne diminue, quant à elle, de 2,6 % en euros constants en raison notamment de la hausse de la CSG à taux plein. Le niveau de vie médian des retraités demeure toutefois légèrement supérieur à celui de l'ensemble de la population. L'âge conjoncturel de départ à la retraite s'élève à 62 ans et 1 mois pour les retraités résidant en France (62 ans et 5 mois pour les femmes et 61 ans et 10 mois pour les hommes). Il est en progression continue depuis 2010 (+1 an et 7 mois) à la suite principalement du relèvement des bornes d'âge issu de la réforme de 2010. Fin 2018, 34 % des personnes de 61 ans résidant en France sont déjà à la retraite, tandis que 15 % de celles de 65 ans ne sont pas encore retraitées. [Collection Panoramas de la Drees-social, 2020, 290p.](#) – [Texte intégral](#)

Profils, niveaux de ressources et plans d'aide des bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie à domicile en 2017 – Latourelle Julie, Ricroch Layla

Fin 2017, d'après les premiers résultats des remontées individuelles sur l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) réalisées par la DREES, la moitié des bénéficiaires de l'APA résidant à domicile en France sont âgés d'au moins 85 ans et 5 mois, soit un an de plus que fin 2011. Les bénéficiaires de l'APA vivent en majorité seuls, dans des proportions plus élevées que l'ensemble de la population des mêmes classes d'âge. Les personnes en couple sont en effet souvent supposées pouvoir compter sur l'aide, parfois informelle, de leur conjoint. Les plans d'aide d'APA notifiés détaillent l'ensemble des aides qui sont accordées aux personnes âgées de 60 ans ou plus. En 2017, un plan d'aide d'APA notifié sur huit est saturé, c'est-à-dire que son montant est égal ou presque au plafond maximal d'aide. Cette proportion est nettement plus faible qu'en 2011 (-9 points), en raison de la forte revalorisation des plafonds maximaux de l'APA consécutive à la loi d'adaptation de la société au vieillissement (dite "loi ASV") de 2015. La baisse est d'autant plus marquée que le besoin d'aide à l'autonomie est important, la revalorisation du plafond ayant été plus élevée pour les GIR 1 et 2, c'est-à-dire les personnes les plus dépendantes. La proportion de plans saturés augmente avec le niveau de dépendance. Indépendamment du niveau de perte d'autonomie, les hommes ont des plans notifiés plus faibles et moins souvent saturés. [Etudes et résultats, Drees, n° 1152, 2020, 6p](#) – [Texte intégral](#)

Une comparaison des plans d'aide notifiés et consommés des bénéficiaires de l'APA à domicile en 2011 – Arnault Louis

Les données des remontées individuelles sur les bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) en 2011, recueillies par la DREES auprès des conseils départementaux, permettent, entre autres, d'obtenir des informations sur les plans d'aide notifiés aux bénéficiaires à domicile : les données relatives aux montants, quantités et tarifs horaires d'aide humaine notifiés sont intégralement renseignées pour 521 000 bénéficiaires vivant dans 60 départements distincts. La première partie de ce Dossier vise à comprendre l'hétérogénéité des plans proposés aux bénéficiaires de l'APA à domicile recevant de l'aide humaine. L'analyse est ici menée sur les données relatives à 2011, afin d'illustrer la situation antérieure à la mise en œuvre de la loi d'adaptation de la société au vieillissement de 2015. Ce Dossier est ainsi complémentaire d'une étude publiée conjointement par la DREES, semblable dans l'approche mais portant sur la situation en 2017, et qui permet, par comparaison, de suivre les évolutions avant et après la mise en œuvre de la loi (Arnault et Roy, 2020). [Les Dossiers de la Drees, n° 59, 2020, 44p.](#) – [Texte intégral](#)

Allocation personnalisée d'autonomie : en 2017, un bénéficiaire sur deux n'utilise pas l'intégralité du montant d'aide humaine notifié – Arnault Louis, Roy Delphine

Fin 2017, 93 % des bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile se voient notifier des aides humaines pour accomplir les activités de la vie quotidienne, d'après les remontées individuelles sur l'APA réalisées par la DREES. Elles représentent 87 % des montants totaux notifiés d'APA à domicile. Lorsque le plan d'aide notifié inclut de l'aide humaine, le montant moyen de cette aide est de 500 euros par mois. A caractéristiques identiques, le montant notifié aux hommes en couple est 54 euros moins élevé que celui proposé aux femmes en couple, et il est inférieur d'environ 130 euros à celui notifié aux bénéficiaires vivant seuls. Près d'un bénéficiaire sur deux (47 %) ne consomme pas l'intégralité du montant d'aide humaine qui lui a été notifiée. Cette proportion est plus élevée de 10 points pour les moins dépendants (GIR 4) que pour les plus dépendants (GIR 1). Parmi ceux qui ne consomment pas la totalité du montant d'aide notifié, un tiers du montant notifié d'aide humaine n'est pas dépensé, en moyenne. Les bénéficiaires aux ressources intermédiaires, pour qui le reste à charge constitue une part importante des ressources, sous-consomment davantage que les autres. C'est également le cas des hommes en couple qui, lorsqu'ils ne consomment pas tout le montant d'aide humaine qui leur est notifié, renoncent aussi à une part plus importante du montant notifié. [Etudes et résultats, Drees, n° 1153, 2020, 6p](#) – [Texte intégral](#)

Etat des lieux des structures et ressources en soins palliatifs (USP, EMSP) en France en Octobre 2019 – Bretonniere Sandrine, Galmiche Perrine, Goncalves Thomas et al.

Cette enquête apporte des précisions sur les moyens en soins palliatifs effectivement disponibles sur le terrain à un instant T (en l'occurrence en octobre 2019), à la fois en termes de structures et de ressources humaines. Puisqu'elle ne s'intéresse qu'aux USP et aux EMSP existantes, et non par exemple aux LISP ou aux réseaux, elle n'est pas suffisante à elle seule pour disposer d'une vue d'ensemble précise de l'ensemble du dispositif de soins palliatifs sur le territoire national. Elle vient cependant compléter les données existantes sur le sujet. En la rapprochant d'autres travaux déjà existants ou à paraître prochainement, dont par exemple la deuxième édition de l'Atlas des soins palliatifs et de la fin de vie en France du CNSPFV ou son focus sur l'inégalité de répartition des ressources selon les départements, elle devrait participer à éclairer les décisions à prendre pour le prochain Plan soins palliatifs, à la fois en termes macro : à l'échelle du pays, et à l'échelle micro : structure par structure... [Centre national des soins palliatifs et de la fin de vie –CNSPFV, 2020, 35p.](#) – [Texte intégral](#)

La protection sociale en France et en Europe en 2018. Résultats des comptes de la protection sociale – Gonzalez Lucie (Dir.), Héam Jean-Cyprien (Dir.), Mikou Myriam (Dir.), et al.

En 2018, le solde de la protection sociale en France poursuit son redressement et s'établit à 9,8 milliards d'euros. Les ressources de la protection sociale s'élèvent à 800 milliards, en progrès de 2,6 % par rapport à 2017. Leur structure évolue du fait des mesures en faveur du pouvoir d'achat des actifs : le poids des cotisations sociales baisse au profit de celui des impôts et taxes affectés, qui incluent la contribution sociale généralisée (CSG). Les prestations de protection sociale progressent de 1,9 %, portées par le dynamisme des prestations retraite et santé, pour atteindre 742 milliards, soit 31 % du PIB. Cet ouvrage retrace les principaux résultats des comptes de la protection sociale en 2018 en France et les met en perspective avec ceux des autres Etats membres de l'Union européenne. Il analyse les évolutions récentes des prestations sociales et des ressources les finançant, pour les différents risques sociaux : vieillesse-survie, santé, famille, emploi, pauvreté-exclusion, logement. [Collection Panoramas de la Drees-social, 2020, 123p.](#) – [Texte intégral](#)

Rapport annuel 2019 – Conseil supérieur de l'audiovisuel

Le rapport annuel 2019 a été adopté par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) lors de la séance du 3 juin 2020, en application de l'article 18 de la loi du 30 septembre 1986 et de l'article 21 de la loi du 20 janvier 2017. Il est remis chaque année au Parlement et au Gouvernement. Il constitue un moyen d'évaluation de l'action du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) et de son environnement juridique. Il fait l'objet d'une présentation publique devant les commissions chargées des affaires culturelles de l'Assemblée nationale et du Sénat. [Conseil supérieur de l'audiovisuel, 2020, 200p.](#) – [Texte intégral](#)

Adoption des mesures de prévention recommandées par les pouvoirs publics face à l'épidémie de Covid-19 pendant la période de confinement en France métropolitaine. Enquête CoviPrev, 2020 – Lasbeur Linda, Lecrique Jean-Michel, Raude Jocelyn et al.

Les Français ont adopté, pendant la période de confinement, un nombre élevé de mesures de prévention, quels que soient les profils de populations, avec en moyenne sur les 5 vagues d'enquête, plus de 5 mesures systématiquement adoptées sur les 7 recommandées par les pouvoirs publics. Des différences selon les profils de populations ont été observées. Les hommes, les plus jeunes, les personnes de CSP- et les inactifs, les personnes ayant un plus faible niveau de littératie en santé, les personnes déclarant avoir continué à travailler à l'extérieur de leur domicile, les personnes n'ayant pas eu de proche ayant présenté des symptômes en lien avec le Covid-19 ont adopté en moyenne un moins grand nombre de mesures de prévention. Durant la période de confinement, le nombre de mesures systématiquement adoptées a diminué. L'adoption systématique de ces mesures était principalement expliquée par les déterminants cognitifs et affectifs : les trois principaux étaient la norme subjective (approbation et adoption des mesures par les proches), la capacité perçue à pouvoir adopter les mesures recommandées et, dans une moindre mesure, la gravité perçue de la maladie. [Bulletin épidémiologique hebdomadaire, BEH, 2020, n° 16, pp. 324-333](#) – [Texte intégral](#)

LU POUR VOUS

Questions de perception sensorielle dans l'Autisme et le Syndrome d'Asperger. Des expériences sensorielles différentes. Des mondes perceptuels différents – Bogdashina Olga



Entièrement révisé et actualisé, ce livre se concentre sur les expériences de perception sensorielle et les sensibilités observées dans le spectre des troubles autistiques ainsi que leurs conséquences sur le fonctionnement cognitif. Bien que fréquemment identifiées par les personnes avec autisme comme l'un des principaux problèmes auxquels elles sont confrontées, les questions de perception sensorielle sont encore souvent négligées par les professionnels. Mis à jour à partir de recherches et les réflexions actuelles, ce livre traite de l'évaluation et de l'intervention et formule des

recommandations pratiques pour sélectionner les méthodes et techniques appropriées afin d'éliminer les problèmes de perception sensorielle et de consolider les forces individuelles. [Editions Autisme diffusion, 2ème édition, 2020, 371p.](#) – [Fiche détaillée de l'ouvrage](#)

AGENDA NATIONAL

Communiqués de presse

Secrétariat d'Etat auprès du Premier ministre chargé des Personnes handicapées, 25 juin 2020

"L'Etat assouplit les protocoles sanitaires et le fonctionnement des établissements" – [Voir le communiqué](#)

Ministère des Solidarités et de la Santé, 25 juin 2020

Coronavirus (Covid-19). "Professionnels de santé" – [Voir le communiqué](#)

Ministère des Solidarités et de la Santé, 24 juin 2020

Coronavirus (Covid-19). "Consignes et recommandations applicables aux structures médico-sociales pour enfants et adultes en situation de handicap" – [Voir le communiqué](#)

Secrétariat d'Etat auprès du Premier ministre chargé des Personnes handicapées, 23 juin 2020

"Lancement d'un numéro vert d'appui pour les personnes en situation de handicap et les aidants dans le cadre de la crise" – [Voir le communiqué](#)

Ministère des Solidarités et de la Santé, 23 juin 2020

Coronavirus (Covid-19). "Accompagnement des personnes âgées et des personnes handicapées" – [Voir le communiqué](#)

CNSA, 22 juin 2020

"185 établissements médico-sociaux modernisés en 2019 grâce au plan d'aide à l'investissement de la CNSA" – [Voir le communiqué](#)

Secrétariat d'Etat auprès du Premier ministre chargé des Personnes handicapées, 19 juin 2020

"Le Duoday 2020 : pour accompagner une relance économique inclusive" – [Voir le communiqué](#)

Secrétariat d'Etat auprès du Premier ministre chargé des Personnes handicapées, 18 juin 2020

"Foire aux questions déconfinement : personnes handicapées" – [Voir le communiqué](#)

GRATH Accompagner les aidants, 17 juin 2020

"Synthèse de sondage AT/COVID à la fin avril 2020 dans les ESMS dédiés aux personnes handicapées" – [Voir la synthèse](#)

Ministère des Solidarités et de la Santé, 16 juin 2020

"Mise en œuvres de la phase suivante de déconfinement dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPAD et USLD) " – [Voir le communiqué](#)

Ministère des Solidarités et de la Santé, 15 juin 2020

"Des vacances apprenantes pour les enfants de l'aide sociale à l'enfance" – [Voir le communiqué](#)

Santé publique France, 15 juin 2020

"Covid-19 : une enquête pour suivre l'évolution des comportements et de la santé mentale pendant l'épidémie" – [Voir les résultats](#)

Académie nationale de Médecine, 11 juin 2020

"Comment gérer, après confinement, les malades porteurs d'une affection chronique à risque ?" – [Voir le communiqué](#)

Fédération nationale de l'HAD - Fnehad, juin 2020

"12ème baromètre de l'HAD", trimestriel de l'Observatoire de l'hospitalisation à domicile, n° 12, mai 2020– [Voir le baromètre](#)

Collectif inter-associatif des aidants familiaux -Ciaaf, Institut de recherches économiques et sociale -Ires, juin 2020

"Les aidants sont les grands oubliés de cette crise. Enquête sur les impacts du confinement sur les aidant.e.s et sur leurs besoins" – [Voir l'enquête](#)

Mouvement associatif et du Réseau National des Maisons des Associations, juin 2020

"#Covid-19 : où en sont les associations après le confinement ? Enquête réalisée du 18 mai au 15 juin 2020" – [Voir les résultats](#)

Association je t'aide, mai 2020

24h/24, 7j/7, 365j/an : Quel répit pour les aidant.e.s ? – [Voir le playdoyer](#)

Appel à projets, appel à contributions...

CNAV, 17 juin 2020

"Personnes âgées et Covid-19" : Appel à articles permanent (pas de date de clôture) pour la revue Gérontologie et Société. Les propositions d'articles sont à déposer auprès de cnavgerontologieetsociete@cnav.fr – [Lire l'appel](#)

Appel à communication, 40ème Congrès Scientifique de la FISAF du 9 au 11 décembre 2020, Paris

"Inclusion, Innovation et Transformation, Quelles réalités et quels impacts ? les apports de la recherche appliquée". Date limite de soumission des propositions : 15 septembre 2020 à l'adresse suivante : r.basle@fisaf.asso.fr – [Voir l'appel](#)

Colloques, congrès...

Lille, 19 novembre 2020

"Violence Trauma Résilience Impacts sur la Santé Mentale" : Journée organisée par l'Association Scientifique des Psychiatres du Service Public des Hauts de France –ASPP – [En savoir plus](#)

Dans toute la France, 19 novembre 2020

Opération DuoDay : "Emploi & handicap, et si on commençait par un DUO ? " – [En savoir plus](#)

Lille, 4 décembre 2020

"Etonnez-moi Benoît ! Les intelligences des personnes polyhandicapées. Reconnaître et valoriser l'intelligence des personnes polyhandicapées et soutenir leurs apprentissages tout au long de la vie" : Journée d'étude organisée par l'Association Ressources Polyhandicap en collaboration avec les CREA Hauts-de-France – [En savoir plus](#)

Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 et au RGPD 2016/679 du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au Service Documentation – Ecole des hautes études en santé publique, 15 avenue du professeur Léon Bernard 35043 Rennes Cedex et/ou par mail à bibliotheque@ehesp.fr

Ecole des hautes études en santé publique – EHESP Paris

20, avenue George Sand,

93 210 La Plaine Saint Denis - 02 99 02 24 50

En savoir plus sur le [service documentation](#)

Bibliotheque.paris@ehesp.fr

[S'abonner](#) / [Se désabonner](#)